qu'elle doit régir. (Ecoutez! écoutez!) Je tiens à ce que cette constitution soit selon le désir et la volonté du peuple. (Ecoutez ! 600utez!) Si j'appréhendais que cette mesure n'est pas approuvée, acceptée par lui, des membres de cette chambre je serais le dernier à voter pour elle. Voilà pourquoi je désire et demande que tous les renseignements possibles nous soient communiqués. Il va toutefois sans dire que je ne prétends Pas dicter au gouvernement la somme d'informations qu'il doit donner et soumettre à cette chambre. Je ne l'accusarai pas d'avoir oublié son devoir en ne nous en donnant pas plus que nous en avons. Je ne prétends pas dire, non plus, qu'à cette période avancée des débats il doive nous faire connaître la Politique qu'il a adoptée à l'égard des gouvernement locaux. Je n'ai aucun doute qu'à ce sujet il s'est arrêté à ce qui lui a paru le plus judicieux, mais en même temps, je me réserve le droit d'être mécontent ou satisfait des raisons et renseignements donnés, étant convaincu qu'un député haut-canadien ne saurait être blamable de vouloir connaître, avant de voter pour la confédération, quelle sora la conséquence de ce changement pour le Haut-Canada. (Ecouter ! couter!) Les membres du gouvernement, je l'espère, n'im-Puteront pas à une mauvaise intention de ma part si je dis que sur d'autres qu'eux, sur de plus jeunes que nous, retomberont les consequences de ce projet s'il est mis à execution; mais sur nous, qui aurons vote son adoption, retombera la responsabilité de consequences s'il arrivait qu'elles fussent désastreuses pour le Haut-Canada. (Ecoutez! écoutez!) Le mérite restera à ceux qui auront concu et réalisé ce projet d'une nouvelle nationalité,—Il n'y a pas non plus à douter qu'à l'aide de places d'honneur et de hautes fonctions bien rémunérées, ils auront su nettre hors de l'atteinte du peuple, et cela pendant que notre lot à nous sera de voir si les rouages de cette gigantesque invention fonctionnent bien à la place qui leur a été destinée. (Reoutez ! écoutez !) Et malheur à nous si un de ces rouages se déplace ou qu'il survient le moindre accident! N'aimons-nous pas, M. l'ORATEUR, à consulter le programme d'un spectacle avant d'y assister? Bien que favorables à la confédération, il so peut qu'après examen quelques uns de ses détails soient par nous trouvés inacceptables, de même qu'après avoir examiné ces résolutions, j'ai trouvé que

accepté avec empressement par tout fidèle suiet unglais-une confédération sous l'égide de la couronne britannique. Personne n'a encoro pris la parole sans exprimer le désir de voir se conserver notre alliance avec la mèrepatrie, de voir l'empire britannique augmenter de puissance. (!coutez! écoutez!) On a dit ici que la réalisation de ce projet aurait l'effet de relâcher les liens qui nous unissent à l'Angleterre; qu'après avoir acquis un certain degré de puissance, nous finirions par devenir indépendants, par renoncer à notre allégeance, et, en fin de compte, par être convoités et absorbés par la république voisine; or, je crois à la sincérité de l'intérêt que l'Angleterre prend aujourd'hui à notre bien-être, à notre prospérité, à l'établissement de notre nouvelle nationalité; je crois de même à l'affection que nous ont témoigné plusieurs hommes d'état de la mère-patrie lorsqu'ils ont déclaré avoir foi en notre loyauté, — (écoutez!) — par conséquent, je ne pourrais supposer qu'à mesure que nous grandirons en puissance et en prospérité l'intérêt qu'elle nous porte diminuera dans la même proportion. Je pourrais plutôt supposer le contraire. Si cette nation a autrefois donné tant de preuves de sa sollicitude pour nous; si, alors que nous étions pauvres, peu nombreux et comparativement inconnus, elle a prodigué son sang le plus pur et ses plus riches trésors pour notre défense et notre protection, il serait à la fois injuste et illogique de supposer qu'elle pourrait nous oublier ou nous abandonner quelque jour, si nous ne le lui demandons pas. (Ecouter! écouter!) Les souvenirs de notre enfance et des soins qu'elle nous a donnés resteront toujours vivaces dans l'esprit et la mémoire de notre mèrepatrie, et lorsque l'âge de la maturité arrivera pour nous, je suis sûr qu'alors même elle ne songera pas à oublier l'enfant qu'elle aura tant aimé. Do ce côté, je n'ai aucune appréhension. (Rooutez! écoutez!) Si nous devons avoir une union des provinces, je vois dans la deuxième résolution, M. l'ORA-TEUR, la scule méthode qui, selon moi, pourrait en quelque sorte convenir aux diverses sections. Quelques uns se sont prononcés en faveur d'une union législative; mais, pour ma part, je crois que cette union donnerait aussi lieu à des difficultés inévitables et insurmontables. Je ne crois pas qu'un gouvernement général serait capable, quand même il serait disposé comme pourraient première no contenait rien qui ne soit l'être des gouvernements locaux, de s'oc-